Civisme

Mobilisation à tous les étages

Voisins vigilants

Pour faire face à une recrudescence de cambriolages, la compagnie de gendarmerie de Blois a mis en place un protocole de participation citoyenne, en relation avec le préfet et le procureur de la République. Baptisé « Voisins vigilants », il implique les citoyens dans leur sécurité et renforce le lien entre population et gendarmerie.

Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) a retrouvé toute sa quiétude. *« La convivialité des hameaux a été recréée, et les liens avec la gendarmerie restaurés »*. Un an après la recrudescence de cambriolages qui a frappé cette commune en août et septembre 2008, son maire, Yves Antier, témoigne de sa satisfaction. Le dispositif mis en place, appuyé sur la vigilance des voisins, est un succès. Lors de ces mois troublés, la population, exaspérée, avait formé des patrouilles de nuit. *« Nous sortions de 23 heures à 4 heures du matin »*, rapporte l'un des habitants. Au grand dam de leurs épouses inquiètes. Face à cette situation, et pour éviter toute dérive, le capitaine André Cahuzac, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Blois, a l'idée d'importer le concept de « voisins vigilants ». Déjà mis en application par la compagnie de Grasse, ce concept est unanimement adopté par les habitants en novembre 2008. Les citoyens deviennent alors acteurs de leur propre sécurité en étant attentifs aux faits inhabituels. *« Les résidents sont vigilants pour ce qui se passe dans la rue ou aux abords des quartiers, en aucun cas chez les particuliers »*, souligne le maire. Dès lors, une véritable chaîne de renseignement se met en place.

Yves Antier, maire de Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) : *« La convivialité des hameaux a été recréée, et les liens avec la gendarmerie restaurés »*.

Sirpa G/Pascaline Labarère

« Dans chaque quartier, des référents volontaires sont les relais entre les habitants, le maire et la gendarmerie. Dès qu'ils ont connaissance d'un fait suspect, ils en informent le maire et les gendarmes », explique le capitaine Cahuzac. L'officier illustre ses propos par un échange bilatéral d'informations, les gendarmes n'hésitant pas à diffuser auprès de ces relais des messages d'attention ou des listes de véhicules recherchés. Quatre mois après la mise en œuvre, un protocole de participation citoyenne a été signé par le préfet, le procureur de la République, le commandant de groupement de gendarmerie départementale et le maire. *« Il est apparu nécessaire de préciser les responsabilités de chacun. Le protocole de participation citoyenne s'inscrit dans l'esprit de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, qui octroie aux maires de nouveaux pouvoirs*, expose Dominique Puechmaille, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Blois. *Ce système est intéressant face à la recrudescence des cambriolages. Il permet de lutter contre cette délinquance et d'inciter les citoyens à engager le dialogue avec les gendarmes en s'interrogeant sur les faits inhabituels. C'est un retour vers les méthodes traditionnelles d'enquête s'appuyant sur le contact avec la population locale et l'exploitation du renseignement ainsi recueilli. »* Depuis un an, la commune de Cour-Cheverny n'a plus connu d'intrusions dans les résidences. *« Dès qu'un fait inhabituel est signalé, les gendarmes interviennent. En occupant le terrain, nous gênons les repérages et prévenons les cambriolages »*, résume le capitaine Cahuzac. Quatre autres communes de la compagnie se sont engagées dans cette démarche, et d'autres municipalités du département manifestent leur intérêt. Le Conseil général s'est récemment rapproché de l'association des maires pour créer un coordinateur départemental de la prévention de la délinquance en vue de l'extension du protocole à tout le département.

ANDRE CAHUZAC
COMMANDANT LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE BLOIS
« Dès qu'un fait inhabituel est signalé, les gendarmes interviennent. »

Sébastien Poirée - Sirpa Gendarmerie

Voisins solidaires

En partenariat avec le ministère de l'Intérieur, l'association « Voisins solidaires » a créé un « pack pandémie grippe A ». Cette boîte à outils permet aux voisins d'un même immeuble ou d'un même quartier de s'organiser, de s'entraider et de porter une attention particulière aux personnes dépendantes et vulnérables lors de crises majeures.

DR

ATANASE PÉRIFAN
PRÉSIDENT DE VOISINS SOLIDAIRES
« Une sorte de plan ORSEC civil qui se mobiliserait immédiatement en cas de besoin. »

« Nous vivons dans un monde où les relations avec les autres n'ont jamais été si compliquées, avec une recrudescence du repli sur soi et de l'individualisme, souligne Atanase Périfan, président de l'association Voisins solidaires et créateur de la Fête des voisins. *Il faut néanmoins rester optimiste car il existe un important gisement de générosité chez les Français, mais la plupart ne savent pas comment la mettre en pratique. »*

Face aux risques et aux conséquences majeurs que pouvait présenter la pandémie de grippe A(H1N1) sur l'organisation de la vie quotidienne, l'association Voisins solidaires a créé une boîte à outils, le « pack pandémie ». Qui va garder les enfants privés d'école pour cause de grippe A et sortir le chien de la vieille dame grippée et alitée ? C'est pour répondre à ce type de besoins et réorganiser toute la vie quotidienne que cet outil a été conçu.

Composé d'un tract expliquant le dispositif, d'un mini-guide pratique qui s'enrichit des bonnes pratiques initiées par les habitants, d'un annuaire de voisins pour garder le contact sans se rencontrer de visu ou encore d'un panneau des voisins sur lequel inscrire ses besoins ou ses propositions d'entraide, il a pour objectif *« d'aider les Français à passer de l'intention à l'action. Les périodes de crise permettent le développement de la solidarité, quels que soient le statut social et le lieu d'habitation. »*

Ce pack est disponible sur le site Internet de l'association (www.voisinssolidaires.fr) et a été téléchargé à ce jour à plus de 13 000 reprises. Il a également été proposé à l'ensemble des bailleurs sociaux et des lieux publics. 2 500 maires ont adhéré à ce projet.

« Tant mieux si la pandémie a été moins importante que les prévisions, continue Atanase Périfan. *Avec ce projet, nous avons lancé les bases pour aller plus loin et utiliser cette solidarité face à des crises sanitaires ou majeures que nous avons connues récemment, comme en 2005 avec la canicule ou en 2001 avec la tempête. Nous souhaitons que le gouvernement et les institutions puissent s'appuyer sur une "armée" de gens volontaires et mobilisés pour que les crises soient mieux gérées. Une sorte de plan ORSEC civil qui se mobiliserait immédiatement en cas de besoin. »*

Richard Wawrzyniak